

www.e-rara.ch

Souvenirs du tir fédéral

Lausanne, 1836

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 27232

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-64203>

Quatrième journée.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

diner quelques-uns de leurs airs nationaux ; ils avaient manifesté le désir de contribuer de leur côté à l'embellissement de la fête.

QUATRIÈME JOURNÉE.

Les Patriotes Neuchâtelois.

Cette journée se distingue par les sentimens tout particuliers que fait naître la présence des patriotes Neuchâtelois. C'est par centaines qu'ils sont accourus du Vignoble, du Val-de-Travers, des montagnes où fleurissent les localités industrielles des Brenets, du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Fidèles à la Suisse, attachés de cœur et d'âme à la commune patrie, ils ont saisi avec empressement l'occasion de faire une manifestation solennelle de leurs principes républicains et de renouveler en présence de l'élite des confédérés le serment d'être Suisses et rien que Suisses. Précédés de leurs musiques (celles du Locle et de la Chaux-de-Fonds), ils défilent à rangs serrés avec leurs bannières autour du Pavillon des prix qu'ils ont contribué à embellir. Le carré formé, M. Jeanrenaud-Besson, député au Corps Législatif, s'approche, la carabine

à la main, du Comité Central, et s'exprime comme suit :

TRÈS-CHERS FRÈRES D'ARMES, AMIS ET CONFÉDÉRÉS !

Répondant comme toujours avec enthousiasme à l'appel de leurs bons voisins et libres confédérés de Vaud, les carabiniers patriotes des Montagnes, du Val-de-Travers et du Vignoble, au canton de Neuchâtel, viennent avec transport confondre leurs bannières amies avec celles de leurs frères de l'Helvétie, sous l'égide du glorieux étendard fédéral !

Aux émotions délicieuses qui ont inondé leurs âmes en accourant à cette fête nationale, aux battemens précipités de leurs cœurs et aux larmes qui ont mouillé leurs paupières lorsqu'ils ont aperçu ces rives enchantées, rendez-vous des enfans de la libre Helvétie, ils ont senti mieux que jamais, ils ont reconnu avec un noble orgueil que le sang des vrais Suisses, le sang des héros de St. Jaques coule toujours sans mélange dans leurs veines, et compris le charme, la puissance de cet amour sacré de la patrie suisse qui enfanta tant d'héroïsme, surmonte tous les obstacles et brave au besoin la persécution et la mort !

Toutefois, très-chers frères d'armes ! les carabiniers suisses neuchâtelois n'ont pas été seulement attirés à cette solennité par ce besoin permanent, cette soif qu'ils éprouvent incessamment de fraterniser avec leurs confédérés. Dans les circonstances où se rencontre la patrie, le sentiment de la dignité nationale, non moins que celui de la reconnaissance, leur faisaient une loi de venir serrer la main de ces Suisses d'élite, de ces dignes et vertueux républicains que l'on retrouve toujours à l'avant-garde

lorsqu'il s'agit de l'honneur, de la liberté et de l'indépendance de la commune patrie. Ils ont compris enfin l'obligation imposée aujourd'hui plus que jamais à tout bon citoyen, celle d'affermir et fortifier de plus en plus cette institution si éminemment patriotique des carabiniers fédéraux, l'un des plus fermes boulevards de la liberté et de l'indépendance de la Suisse, tant que le droit de l'habitant de la chaumière ne sera pas aussi sacré que celui de l'habitant du palais, tant que le droit du canon sera la raison suprême des puissances de ce monde!

Tels sont, chers et bien-aimés confédérés, les sentimens qui nous animent. Les vôtres nous sont bien connus, et nos cœurs conservent religieusement le souvenir des précieux témoignages d'affection et de sympathie que vous n'avez cessé de nous donner. Nous savons que nous pouvons compter sur vous! Aussi, est-ce avec la persuasion d'un accueil tout fraternel que nous vous présentons, réunies en un seul faisceau, les bannières amies de nos diverses sociétés de carabiniers suisses et les nombreuses députations qui les accompagnent.

M. Druey lui répond d'une voix émue:

CONFÉDÉRÉS, FRÈRES D'ARMES, CITOYENS SUISSES DU
CANTON DE NEUCHÂTEL.

La joie, le transport avec lesquels nous vous recevons sont inexprimables. Au bonheur de tendre une main fraternelle à des confédérés, à des amis, à des Suisses, se joint le sentiment indéfinissable, l'émotion profonde de vous serrer dans nos bras, de vous presser contre

notre cœur, (M. Druey embrasse M. Jeanrenaud-Besson avec transport et aux applaudissemens des innombrables assistans), vous qui avez souffert et souffrez encore pour la cause de la Confédération, vous qui êtes en butte à de nombreuses persécutions parce que vous n'avez pas voulu renier le nom suisse, vous qui êtes accusés de haute trahison pour avoir fait acte de fidélité et de dévouement à la patrie! Aussi, nous éprouvons le besoin de le déclarer solennellement, de le proclamer en face de la Suisse assemblée : LES PATRIOTES NEUCHÂTELOIS ONT BIEN MÉRITÉ DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, NOTRE COMMUNE PATRIE ! (Les applaudissemens les plus bruyans éclatent de toutes parts). C'était une justice à vous rendre, la manifestation en a été éclatante comme les vertus civiques auxquelles nous rendons hommage. Il y a du mérite à être confédéré, bon confédéré, à s'élever au-dessus de l'esprit étroit de localité, au-dessus de l'égoïsme d'un cantonalisme exclusif; mais il y a bien plus de mérite à être bon confédéré quand il y a du danger comme chez vous.

Mais, confédérés du canton de Neuchâtel, ne désespérez point; la Suisse ne vous abandonnera pas, la cause des patriotes neuchâtelois est celle de la Suisse entière. La Confédération a conquis son indépendance en secourant les uns après les autres les divers jugs étrangers, tantôt ici, tantôt là, dans un siècle, puis dans un autre. Il faut bien l'ajouter et le dire hautement : *l'indépendance de la Suisse ne sera complète que lorsque toutes les parties du sol helvétique seront entièrement affranchies de toute domination étrangère!* (Acclamations les plus vives).

En attendant qu'à vos mauvais jours succèdent des

temps plus prospères, venez, confédérés, amis, frères! épanchez vos sentimens dans nos seins! soulagez votre cœur oppressé! Vous pouvez compter sur notre entière sympathie; nous partageons vos peines, nous compatissons à vos douleurs, nous vivons de vos espérances, nous souffrons et nous nous réjouissons avec vous. Vous êtes ici au sein de la famille suisse, sur un sol où l'étranger n'a pas d'ordre à donner, sur un sol où la parole est libre; exprimez donc avec la franchise, la vivacité, l'enthousiasme qui vous sont propres vos sentimens patriotiques aussi ardens que ce brûlant soleil; vos paroles auront du retentissement, elles feront tressaillir tous les cœurs suisses.

Nous éprouvons le besoin de vous remercier de tout ce que vous avez fait pour enrichir, embellir, ennoblir cette fête nationale et patriotique. Nous vous remercions de vos généreuses offrandes, travail d'un goût exquis, produit de votre industrie. Nous contemplons avec orgueil ces rangs serrés de nombreux carabiniers patriotes accourus à cette fête suisse. Nous sommes fiers de recevoir vos bannières des mains du respectable et digne chef de la minorité suisse dans le Corps Législatif du canton de Neuchâtel, le brave Jeanrenaud-Besson, député de Fleurier. Oui, cette minorité s'est déjà placée au rang le plus honorable des défenseurs de la liberté. Dans une position difficile, entourée d'écueils, elle n'a jamais failli à sa mission, elle a toujours été fidèle à la patrie suisse; au courage, à la persévérance, cette première des vertus publiques, elle a su allier la modération, le tact, cet esprit de conduite qui assure tôt ou tard le triomphe des

minorités. Nous savons la force d'âme qu'il lui faut pour surmonter les ennuis et les dégoûts de toute espèce dont on cherche à l'abreuver, la fermeté dont elle a besoin pour livrer en quelque sorte chaque jour un nouveau combat pour la bonne cause.

Nous recevons vos bannières, nous les unissons à celles de vos confédérés, unies dans le drapeau de la Confédération Suisse, notre patrie.

En vous présentant cette coupe fraternelle de la bienvenue, nous renouvelons l'alliance indissoluble qui unit à jamais les Suisses.

Vivent les patriotes du canton de Neuchâtel !

(Bravos mille fois répétés).

Les émotions de la matinée s'augmentent, se diversifient pendant le banquet national. Ils sont là les confédérés de Neuchâtel; leurs musiques occupent la galerie qui leur est réservée et se font entendre alternativement avec les nombreux orateurs qui montent à la tribune.

C'est M. le professeur Pidou qui porte le premier toast d'usage.

CONFÉDÉRÉS ! CITOYENS DES DIVERS CANTONS DE LA SUISSE,
RÉUNIS A CE BANQUET FRATERNEL !

Je viens, à la place de notre président, vous proposer un toast à notre belle et chère patrie, la Confédération Suisse.

Ce toast nous le portons tous les jours, parce qu'au

milieu de l'allégresse et des émotions de cette grande fête nationale, nous éprouvons incessamment le besoin de donner essor à nos sentimens pour la commune patrie, d'exprimer notre amour pour elle, et de lui payer le juste tribut de nos hommages et de nos vœux.

Ce toast nous le portons tous les jours le premier, parce que, pour les républicains, les intérêts de la patrie sont les intérêts les plus chers; parce que, pour les peuples libres, il n'y a rien, sur la terre, de plus beau, de plus précieux, de plus sacré que la patrie.

Nous le portons toujours le premier, parce qu'ils sont doux à nos oreilles et à nos cœurs ces mots de Confédération et de Confédérés, expression sacramentelle des liens héréditaires qui nous unissent; ces mots qui nous rappellent à la fois et le besoin que nous avons tous les uns des autres, et l'appui que nous pouvons et que nous voulons tous nous prêter mutuellement; ces mots qui nous font oublier ici, dans une généreuse émotion, toutes nos diversités cantonales, nos différences de religion, d'intérêts particuliers, de mœurs, de lois, de langage, pour ne penser plus qu'à ce qui nous rapproche, qu'à ce qui nous unit, qu'à ce qui fait de tous les Suisses une même nation, la nation dépositaire des souvenirs sacrés de Morgarten, de Näfels et de St. Jaques.

Mais, pour n'être pas de vains sons, pour n'être pas une lettre morte, ces mots de Confédération et de Confédérés supposent dans nos âmes un esprit qui les vivifie, l'esprit confédéral; un esprit de justice, de liberté, de concorde, de concessions mutuelles, qui permette à tous les élémens suisses de se coordonner, de se combiner réellement en un tout harmonique et indissoluble.

Confédérés, cet esprit vous en êtes tous animés ; votre présence en ces lieux et l'aspect de notre fête le témoignent suffisamment ! Oui ! vous en êtes tous animés, car vous voulez tous que le nom suisse subsiste ; car vous voulez demeurer à toujours maîtres de vos belles montagnes, et possesseurs du noble héritage de vos pères !

C'est donc au nom et sous les inspirations du véritable esprit suisse, de l'esprit confédéral, que je porte en ce jour le toast à la Confédération.

Vive, vive à jamais la Confédération Suisse !

M. Luvini prend ensuite la parole :

CARABINIERS, FRÈRES D'ARMES, AMIS, CONFÉDÉRÉS !

L'un des élémens le plus propre à soutenir le courage et la dignité des nations, c'est un sentiment qui leur vient du Ciel, c'est l'orgueil national ! Noble passion ! qui conduit aux actions les plus grandes, les plus belles, les plus généreuses.

C'était bien l'orgueil national, flétri par les actes du plus hideux despotisme, qui engagea le peuple romain à chasser ses rois, et c'était bien l'orgueil national qui soutenait le sénat lorsqu'Annibal, arrivé aux portes de Rome, menaçait de son regard foudroyant le Capitole ! Je suis citoyen de Rome ! voilà le mot magique qui enfanta tant de héros ; je suis citoyen de la grande nation ! voilà l'expression du noble orgueil qui fit marcher la France de victoire en victoire !

Or, ce sentiment céleste, Dieu l'aurait-il laissé manquer à la Suisse ? Anathème à qui pourrait le dire ! ana-

thème à qui oserait le penser ! Interrogez les champs de bataille de Sempach , de Morgarten , de Morat , de Grandson , de Giornico , et les ossemens de tant de guerriers , tombés sous les coups de nos pères , vous diront que la Suisse a toujours mis l'orgueil national avant tout ! Nous sommes Suisses , disaient nos pères en relevant du sang et de la poussière les drapeaux de Charles-le-Téméraire , nous sommes Suisses , malheur à qui ne respecterait pas notre terre sacrée !

L'aurions-nous perdu de nos jours ce noble orgueil que Dieu et nos pères nous ont légué ? Non , pour sûr ! Que l'on pense à 1830 , que l'on considère que le premier appel fait en Europe à la souveraineté du peuple est parti de la Suisse , et l'on verra que l'orgueil national est toujours au fond de nos âmes !

Mais , comment donc malgré la force de notre point d'honneur national , comment se fait-il que l'étranger mette une main profane dans nos affaires intérieures , comment peut-on dire que l'on nous fait la loi ? La loi à l'Helvétie , à cette terre de liberté , la loi ! Il n'y a que le peuple Suisse qui puisse dicter la loi ici !

Peut-être , chers amis et frères , notre orgueil national , éconduit par une politique tortueuse , incertaine , fatale , se tient en suspend ; peut-être il sommeille.

Eh bien donc ! permettez-moi de vous inviter aujourd'hui à porter un toast au réveil de ce sentiment d'honneur. Réveille-toi , ô noble orgueil national des Suisses ! lève-toi ! et , fort de ta conscience et de ton droit , réponds à l'étranger que sur le sol Suisse il n'y a d'autre maître que le peuple , et que dans nos affaires intérieures nous ne voulons ni conseils , ni lois !

Ce discours remarquable électrise l'assemblée; de nombreux applaudissemens prouvent à l'orateur que son toast a été profondément senti. De nouveaux applaudissemens éclatent quand l'on voit monter à la tribune M. de Weiss, ce jeune orateur dont la voix énergique et puissante sait si bien remuer la fibre populaire.

Notre fête, *s'écrie-t-il*, poursuit son cours majestueux; d'instant en instant elle grandit et se développe dans sa sphère d'union, de fraternité et d'espritsuisse. Ce peuple si nombreux qui m'entoure, qui dans les individualités qui le composent présente tant d'opinions diverses, n'a aujourd'hui qu'un but, qu'un sentiment, celui de l'honneur, de la liberté, de l'indépendance de la commune patrie. C'est que ces fêtes ont cet heureux résultat que chaque citoyen qui y prend part se pénètre de l'esprit qui doit y présider. Ici, dans cette enceinte, viennent mourir les sentimens étroits et égoïstes, les rivalités, les petites animosités; tout s'absorbe dans le grand, le noble sentiment du bien public; tous les cœurs veulent dans ce grand jour vouer un culte à la patrie.

Ailleurs, ces réunions nombreuses peuvent effrayer; le despotisme sent le sol trembler sous lui lorsque des populations en armes célèbrent la patrie et la liberté. Il lui faut des moyens coercitifs, des bayonnettes pour contenir les élans d'un peuple qu'il craint. Ici le peuple fait sa police, ici le peuple est en présence du peuple; il est énergique, mais calme, parce qu'il comprend, parce qu'il sent, parce qu'il veut la liberté.

Aujourd'hui, chers confédérés, notre réunion s'est complétée par l'arrivée de nombreuses députations présentes à notre banquet et auxquelles je m'empresse de porter le toast fraternel.

A Zurich, si rayonnant d'intelligence et de lumières, et qui a mérité un beau nom républicain, celui d'Athènes de la Suisse ! à Soleure, un des fils aînés de la Confédération ! à Lucerne, vieille gloire de la Confédération, Lucerne baigné par ce lac fameux dont les rives fourmillent de grands et magnifiques souvenirs : rives du Grütli, de la Chapelle, de Kussnacht, du Chemin Creux ! à Grisons, terre classique du tilleul de Trons ! à Morgenthal, Thoun, Interlachen, représentant ici un peuple qui s'est aussi levé et qui a voulu et obtenu la souveraineté populaire, qui n'a voulu d'autres inégalités que celles de ses monts et de ses vallées, et qui donne essor aujourd'hui au milieu de nous à ces sentimens patriotiques aussi purs que l'air qu'il respire dans les hautes régions qu'il habite ! Enfin, à Neuchâtel ! Neuchâtel dont la belle manifestation nous a si fort émus aujourd'hui, Neuchâtel dont les rangs serrés témoignaient si bien en faveur de l'esprit suisse qui l'anime ! Ce n'est plus une simple députation qu'il nous a envoyée aujourd'hui, c'est en quelque sorte un peuple entier, une armée entière protestant noblement de son dévouement à la Suisse. Neuchâtel nous a offert aujourd'hui sa bannière républicaine, nous l'avons reçue avec transport ; elle flottera belle et radieuse sur notre sol républicain ; elle flottera à l'égal de ses sœurs les autres bannières de la Confédération. Elle ne sera pas dominée, humiliée par un drapeau étranger ! Honorée, respectée, chez nous du moins elle ne recevra pas d'ou-

trages, elle ne sera pas traînée dans la boue ! Confédérés, sachons gré à nos frères de Neuchâtel présens parmi nous de leur noble et courageuse conduite. Placés dans une position spéciale, ils ont droit à la reconnaissance de tous les cœurs suisses. Nous, confédérés, nous avons une heureuse perspective après cette fête. Rentrés dans nos foyers, nous serrons la main de frères, d'amis, de républicains ; nous ne rencontrerons que des figures radieuses ; on nous félicitera d'avoir pu assister à la fête de la Suisse. Ces doux épanchemens attendent-ils nos frères de Neuchâtel ? Hélas non ! A leur retour ils ne retrouveront malheureusement que trop souvent aigreur, hostilité, peut-être la persécution. Voilà ce qui fait de l'arrivée des Neuchâtelois en si grand nombre au milieu de nous une belle protestation, un acte de patriotisme, je dirai de courage et de civisme. Voilà ce qui doit nous convaincre que le sentiment qui, au milieu de tant d'obstacles, a pris un si bel essor, est un sentiment durable. Oui, confédérés, l'esprit suisse, l'esprit républicain est en pleine marche chez les Neuchâtelois ; il triomphera. Le Dieu de nos pères, le Dieu qui veille sur les peuples comme sur les individus, ne manquera pas à cette cause, parce qu'elle est belle, parce qu'elle est juste. Oui, confédérés, il arrivera ce jour fortuné où Neuchâtel, dégagé de tout élément hétérogène, chantera avec transport et au même diapason que nous : *Honneur, patrie et liberté !*

Aux diverses députations qui viennent d'être nommées assistant aujourd'hui au banquet de la fraternité. Qu'elles vivent !

Un citoyen de Bâle-Campagne, un des courageux

combattans de Prattelen, E. Frey, président du Tribunal d'appel de ce canton, cédant aux instances de quelques amis, improvise en français le discours suivant :

CITOYENS !

On a désiré qu'un simple campagnard occupât aussi cette tribune pour vous entretenir quelques instans des intérêts de la patrie. Je cède volontiers à cette flatteuse invitation, quoique je ne prétende nullement que mes paroles puissent rivaliser avec les chaleureuses inspirations qu'on vous a fait entendre jusqu'ici soit en vers, soit en prose. Car, moi, je ne connais pas la poésie ; je ne sais et ne tiens à savoir que le droit et la justice, comme aussi je ferai, pour ma part, tous mes efforts pour les défendre.

Chers confédérés, vous vous rappelez les luttes longues et glorieuses que nos ancêtres ont soutenues contre les invasions de l'étranger ; vous vous souvenez de la constance, de la valeur, de l'héroïsme qu'ils ont alors déployés ; et vous êtes fiers de trouver gravés dans leur histoire les beaux noms du Grütli, de Morgarten, de Sempach, de Näfels, de St. Jaques, de Morat. Mais cette histoire n'est pas encore finie ; nous aussi, leurs descendans, nous pouvons d'un jour à l'autre être appelés à prouver sur la frontière que nous sommes dignes du beau nom qu'ils nous ont laissé. Carabiniers suisses, ce n'est certes pas à vous que je dirai de ne pas laisser amollir et abattre le courage qui a toujours distingué les Suisses.

Mais, est-ce là notre seule tâche ? N'avons-nous pas un second devoir tout aussi important, tout aussi sacré ? Amis, si nous portons nos regards sur la patrie, nous y voyons une aggrégation d'états dont le sort est intimément lié, qui sont unis entr'eux par des sermens réciproques, et dont l'ensemble porte le nom de Confédération. Mais cette Confédération est-elle vraiment digne de ce nom, la possédons-nous telle que nos cœurs, qui tiennent à l'avenir de la Suisse, la désirent ? Non ; le travail qui doit la constituer unie et forte est loin, bien loin d'être achevé, ou, pour mieux dire, il n'est pas même commencé. Pour posséder une Confédération véritable, il nous en faut une où se trouvent des garanties contre chaque injustice, contre chaque atteinte portée à la liberté, quel qu'en soit l'auteur ; il nous en faut une qui nous délivre des nombreux et crians abus qui se cachent sous le manteau des vingt-cinq souverainetés cantonales. Citoyens, c'est dans ces jours de joie pour la patrie que ces idées doivent être rappelées à tous les Suisses, c'est dans ces jours qu'il faut exhorter tous les Confédérés à entrer courageusement dans la longue lutte qui se présente devant eux. Puisse cette belle fête, en réchauffant, en unissant nos sentimens patriotiques, augmenter nos forces et notre courage, non seulement contre les attaques brutales du dehors, mais aussi contre toute violation de la liberté commise par les traîtres et les ennemis du dedans !

Je m'adresse à vous en particulier, frères de Neuchâtel, car c'est dans vos cœurs surtout que je voudrais que mes paroles trouvassent du retentissement. Ah ! sans doute,

vous tous qui êtes accourus à cette fête, vous avez compris et approuvé ce peu de mots qu'un campagnard bâlois vient de vous balbutier dans une langue qui n'est pas la sienne. Qu'il lui soit encore permis, en terminant, de vous rappeler la journée du 3 août 1833, journée pour lui si douloureuse par la mort de son loyal ami Henri Hug, de Zurich, mais aux fruits de laquelle il vous annonce hardiment que vous participerez, si vous marchez courageusement sur les traces de ce citoyen distingué.

Je bois à la fin prochaine de toute injustice soit extérieure, soit intérieure.

Il tardait aux Neuchâtelois de répondre aux nombreuses et vives marques de sympathie dont ils étaient l'objet depuis leur arrivée sur la place du Tir. Par une attention délicate, c'est un de leurs frères proscrits, M. le professeur Guinand, qu'ils chargent de cette agréable mission.

CARABINIERS FÉDÉRAUX, CHERS CONFÉDÉRÉS, AMIS !

La députation neuchâteloise a été profondément émue de la réception distinguée que vous lui avez ménagée et des sentimens de cordialité et de vive affection que vous lui avez témoignés. Elle a trouvé en vous non seulement de la sympathie et de l'amitié, mais, ce qui lui est plus précieux encore, un souvenir attendrissant des malheurs passés et des luttes essuyées pour la cause de la liberté.

La Liberté ! c'est un fruit précieux, qui ne mûrit pas avec précipitation. Dieu ne l'accorde qu'après de longs

efforts aux peuples qui respectent la justice , et qui, dans le sentiment de leur bon droit , persévèrent sans relâche dans le bon combat. Neuchâtelois ! vous ne la possédez pas encore. Mais vous l'obtiendrez si vous savez être fermes et justes ; et si, en poursuivant vos droits , vous savez scrupuleusement accomplir vos devoirs. Et quand ce bien ne vous serait pas accordé à vous-mêmes, il le sera à vos enfans. (Applaudissemens.)

Confédérés, les Neuchâtelois vous paraissent dans une position exceptionnelle au milieu des autres confédérés. Un joug monarchique pèse encore sur eux. Mais leur état est aujourd'hui ce qu'était le vôtre à une époque plus ou moins reculée. Vous, Vaudois ! vous avez subi le joug de la Savoie et de Berne ; vous, Grisons ! vos pères ont versé leur sang dans les batailles contre les ducs d'Autriche ; vous, Confédérés de tous les cantons ! vos pères ont porté le joug d'empereurs, de rois, de princes, de comtes, d'évêques, de seigneurs de toutes les dénominations. Ils s'en sont affranchis, avec l'aide de Dieu, par la justice de leur cause, par la fidélité à leur devoir, même à l'égard de leurs oppresseurs, et par la persévérance héroïque avec laquelle ils ont lutté pour leur bon droit.

Confédérés, ce que vos pères ont fait, les Neuchâtelois le feront aussi en marchant sur leurs traces, en apprenant comme eux à puiser leur force dans le sentiment d'une cause juste, dans le sentiment que Dieu n'abandonne pas les peuples qui aiment la justice autant que la liberté ! A Neuchâtel tout est Suisse ; le pays est Suisse ; le peuple est Suisse, et Suisse il sera ! (Applaudissemens répétés.)

M. le ministre Perrochet, député au Corps Législatif, remplace M. Guinand à la tribune. Remerciant aussi en peu de mots les Vaudois de leur accueil fraternel, il applique avec bonheur à la Suisse la devise de: *Liberté et Patrie*, dans l'allocution suivante :

Parmi les bannières qui sont suspendues au faisceau fédéral, il en est une qui a pour devise: *Liberté et Patrie*; c'est celle du canton de Vaud. Cette devise renferme le passé, le présent et l'avenir de la Suisse. Le passé! c'est pour la liberté et pour la patrie que les conjurés se sont réunis sur le Grütli et qu'ils ont victorieusement combattu à Morgarten, à Sempach et à St. Jaques. Le présent et l'avenir! C'est pour la *liberté* et pour la *patrie* que nous sommes réunis dans cet instant; c'est pour apprendre à les aimer et à les défendre que nous assistons à ces jeux militaires, afin que, par notre union et le maniement de notre arme nationale, nous puissions transmettre à nos enfans le magnifique héritage que nous ont légué nos pères. La *Liberté*! c'est-à-dire, cette position sociale où un peuple dirige lui-même ses affaires, que ce soit dans des assemblées purement populaires, ou bien par un mode représentatif populaire plus ou moins large. La *Patrie*! non pas cette patrie qui est restreinte à une spécialité, qui borne ses vues et ses intérêts à une simple cantonalité; mais cette patrie qui embrasse toutes les populations helvétiques, qui de diverses peuplades ne forme qu'un seul peuple, le peuple suisse, et qui réalise cette expression de *un pour tous, tous pour un*. Je porte un toast à la bannière du canton de Vaud. Puisse-t-elle être dans

la réalité celle de tous les cantons de la Suisse ! puisse-t-elle devenir un jour celle de tous les peuples de la terre !

Outre la députation Neuchâteloise , on reçoit encore celles d'Interlachen, de Winterthur et de Bienne.

CINQUIÈME JOURNÉE.

Le Vallais.

Le fleuve poursuit son cours majestueux, roulant dans un lit de plus en plus large ses flots d'une inaltérable limpidité. Il porte avec fierté la barque fédérale dont une brise légère continue d'enfler les voiles et d'agiter les banderoles aux mille couleurs. A chaque instant des nacelles, se détachant des deux rives, viennent augmenter le nombre de l'équipage, heureux de chanter la Patrie sous l'égide de l'étendard sacré. Ces chants, portés par la brise, sont redits par les échos d'alentour ; ils retentissent aux oreilles de la foule qui suit les bords du fleuve, attentive, palpitante, ne sachant, dans sa surprise, si ce qu'elle voit, si ce qu'elle entend est un rêve ou la réalité.

Les bannières de la ville de Fribourg, de Cormon-

Collection de la Bibliothèque de la Ville de Fribourg 1886